



Certificateurs

- Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC)
- CPNEFP des Industries et Commerces de la Récupération
- UNION INDUSTRIES METALLURGIQUES MINIERES
- Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie
- CPNE des entreprises des services d'eau et d'assainissement
- Union Inter-secteurs Papiers Cartons pour le Dialogue et l'ingénierie Sociale (UNIDIS)
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de l'inter-secteurs Papiers Cartons (CPNEF IPC)

Date d'échéance de l'enregistrement

- 25/04/2027

Publics

- Salariés en contrat de professionnalisation
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

L'opérateur en maintenance industrielle assure différentes opérations de maintenance sur des sous-ensembles d'équipements industriels.

Il assure la maintenance corrective en établissant des pré-diagnostic et en remplaçant de(s) composant(s) ou élément(s) des sous-ensembles industriels défectueux d'ordre mécanique (éléments de guidage, d'étanchéité, d'assemblage, d'entraînement...), et/ou électrique (éléments de puissance, de commande, de sécurité...), et/ou pneumatique ou hydraulique (distributeurs, vérins, régulateurs, tuyauterie, limiteurs de pression...). Il assure également des opérations de maintenance préventive, qu'elle soit de surveillance, conditionnelle, systématique ou programmée. Au terme de ses interventions, il rend toujours compte des opérations effectuées (oralement, par écrit ou sur l'outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et propose des améliorations.

ACTIVITÉS VISÉES

L'intervention de maintenance corrective

La maintenance corrective regroupe l'ensemble des interventions réalisées après la détection d'une panne et destinées à remettre un sous-ensemble industriel dans un état où il peut accomplir sa fonction requise, au moins

N° de fiche

RNCP36376

CCN1

3109 - Métallurgie

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 3

Code(s) NSF

250r : Maintenance d'équipements, dépannage de matériel électroménager
251r : Contrôle essais, maintenance en mécanique
255r : Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique

Formacodes

provisoirement. Cette activité consiste à formuler des hypothèses de pannes et à identifier la ou les fonctions défaillantes sur un sous-ensemble d'équipements.

L'opérateur en maintenance industrielle identifie les conséquences ou répercussions potentielles d'un dysfonctionnement (productivité, qualité, sécurité, ...) et propose des solutions en fonction des différentes contraintes. Avant de remplacer un composant ou élément d'un sous-ensemble d'équipement, il prépare son intervention (matériels, outillages, composants, éléments, équipements, ...). Le composant ou élément remplacé est correctement installé conformément aux procédures/instructions de maintenance. Après son intervention, le sous-ensemble est fonctionnel en qualité, en sécurité et dans le respect des paramètres de référence.

Dans le cas contraire, le signalement est donné pour faire l'objet d'un dépannage différé. Le compte-rendu ou suivi d'intervention est communiqué et exploitable. Ultérieurement, des axes d'amélioration afférents à l'activité sont proposés dans le périmètre de responsabilité, et permettent de contribuer à l'amélioration de la maintenance, de la qualité, de la sécurité ou de la productivité.

L'intervention de maintenance préventive

La maintenance préventive regroupe l'ensemble des interventions effectuées selon une temporalité définie dans le but de réduire la probabilité de défaillance ou de dégradation d'un sous-ensemble industriel. Elle se subdivise en maintenance de surveillance, conditionnelle, systématique et/ou programmée :

- La maintenance de surveillance consiste à effectuer des contrôles, visites réglementaires et/ou suivi de l'état d'un sous-ensemble.
- La maintenance conditionnelle consiste essentiellement à réaliser des mesures et/ou relevés révélateurs de l'état de dégradation d'un sous-ensemble.
- La maintenance systématique respecte un échéancier établi ou un nombre d'unités d'usage. Il s'agit d'un échange standard.
- La maintenance programmée est déclenchée à la suite d'un dysfonctionnement détecté lors d'une précédente intervention de maintenance, y compris corrective. Cette activité est effectuée dans le respect des procédures/instructions de maintenance (gammes, standards...), réalisée dans le respect du temps imparti et dans la limite des autorisations/habilitations de l'opérateur en maintenance industrielle.

Dans ce cadre, l'opérateur en maintenance industrielle organise ses interventions en préparant les ressources adéquates nécessaires. Il prélève et trace des informations ou mesures, toujours en référence à un repère, une valeur ou une tolérance définie. Il effectue des échanges standards de pièce de rechange, consommable ou composant. Le cas échéant, il réalise des opérations de réglage.

31624 : Maintenance industrielle

Code(s) ROME

I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

État

Active

A l'issue des opérations de maintenance préventive, le sous-ensemble est opérationnel en qualité, en sécurité et dans le respect des paramètres de référence.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Pré-diagnostiquer un dysfonctionnement
2. Préparer une intervention de maintenance corrective
3. Remplacer un composant ou élément mécanique, électrique, pneumatique ou hydraulique
4. Finaliser une intervention de maintenance corrective
5. Proposer une amélioration
6. Organiser son intervention de maintenance préventive
7. Assurer des opérations de surveillance ou de maintenance conditionnelle
8. Réaliser des interventions de maintenance systématique ou programmée

COMPÉTENCES

Bloc de Compétences n°1 - L'intervention de maintenance corrective

1. Pré-diagnostiquer un dysfonctionnement
2. Préparer une intervention de maintenance corrective
3. Remplacer un composant ou élément mécanique, électrique, pneumatique ou hydraulique
4. Finaliser une intervention de maintenance corrective
5. Proposer une amélioration

Bloc de Compétences n°2 - L'intervention de maintenance corrective

1. Organiser son intervention de maintenance préventive
2. Assurer des opérations de surveillance ou de maintenance conditionnelle
3. Réaliser des interventions de maintenance systématique ou programmée